

PARUTION DU MANIFESTE POUR DES PETITES VILLES PLUS BIENVEILLANTES 2026-2032

Paris,
le 11/02/2026,

COMMUNIQUÉ

ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE

Porter la voix des maires
des petites villes

L'Association des
petites villes de France
fédère depuis 1990 les
petites villes de 2 500
à 25 000 habitants,
pour promouvoir leur
rôle spécifique dans
l'aménagement du
territoire. Elle compte
aujourd'hui près de 1 200
adhérents, présents dans
tous les départements
de France métropolitaine
et d'outre-mer.

L'Association des Petites Villes de France (APVF), que préside Christophe Bouillon, ancien député de Seine-Maritime et maire de Barentin, et dont le Président délégué est Loïc Hervé, vice-président du Sénat, vient de publier le **Manifeste pour des petites villes plus bienveillantes 2026-2032**, à l'approche des élections municipales.

Ce Manifeste s'inscrit dans la continuité d'un **mandat municipal hors norme**, marqué par des crises successives et des urgences multiples. Durant cette période, les maires de petites villes ont été en première ligne pour garantir la continuité du service public et répondre aux besoins essentiels des populations, en particulier des plus fragiles.

Le prochain mandat municipal s'ouvrira dans un contexte tout aussi exigeant. Il sera à la **fois au cœur des transitions et au cœur des urgences**, face à deux défis majeurs : **la transition écologique et la transition démographique**, avec le vieillissement de la population. Convaincus que l'avenir passera plus que jamais par **la proximité et par des collectivités à taille humaine**, les élus des petites villes entendent rester des acteurs majeurs de l'action publique locale.

Pour dire ce qu'est ce Manifeste, il convient aussi de rappeler ce qu'il n'est pas. Il n'est ni un bilan de l'action menée depuis 2020, ni un programme municipal, ni un plaidoyer à l'égard du Gouvernement. Fidèle à l'ADN de l'APVF, il se veut **exigeant et proposant**, en offrant aux maires une ligne d'action pour la prochaine mandature.

Articulé autour de la **notion centrale de bien vivre** – bien se déplacer, bien se loger, bien grandir, bien vieillir... – le Manifeste identifie les priorités exprimées par les citoyens, au premier rang desquelles la santé, la sécurité, la mobilité et la transition écologique. Il rappelle également **que les petites villes constituent autant de laboratoires de transitions**, appelés à expérimenter des solutions concrètes et adaptées aux réalités locales.

Structuré autour de **dix principales préconisations**, issues des préoccupations majeures de nos concitoyens et pour partie à la main des maires, ce Manifeste vise à préparer l'avenir dès maintenant, sans se substituer au débat démocratique local.

À l'approche des municipales de 2026, dans un contexte politique national incertain, ce **Manifeste se veut un repère et une boussole pour les futures équipes municipales**.

→ [Télécharger le Manifeste pour des petites villes plus bienveillantes](#) sur notre site web apvf.asso.fr.

CONTACTS PRESSE

André ROBERT
Délégué général
01 45 44 00 83
06 80 84 27 53
a robert@apvf.asso.fr

Antoine OLLIVIER
Conseiller
01 45 44 63 99
06 47 43 02 28
a ollivier@apvf.asso.fr

Rendez-vous aux 28èmes Assises des Petites Villes les **18 et 19 juin 2026** à Château-Thierry (Aisne).

COMMUNIQUÉ

NOS PRINCIPALES PRECONISATIONS POUR DES PETITES VILLES PLUS BIENVEILLANTES

- 1** Créer un poste d'adjoint dédié à la santé dans les petites villes.
- 2** Combattre l'isolement et la solitude des personnes âgées par une stratégie du lien social au cœur des politiques publiques locales.
- 3** Lutter efficacement contre l'habitat indigne, en s'appuyant sur les pouvoirs de police du Maire et les opérateurs agréés.
- 4** Faire des polices municipales des acteurs de la sécurité de proximité en développant la mutualisation des moyens financiers et humains pour assurer le continuum de sécurité.
- 5** Prioriser le nouveau mandat sur la rénovation thermique des bâtiments et notamment les établissements scolaires
- 6** Former les agents du périscolaire aux enjeux d'inclusion pour mieux accompagner les enfants porteurs de handicaps.
- 7** Sanctuariser et garantir le budget culture lors du prochain mandat.
- 8** Réduire la fracture numérique des séniors en mettant en place des ateliers d'initiation et de médiation numérique.
- 9** Concilier les enjeux de sobriété foncière avec l'objectif de réindustrialisation de nos territoires.
- 10** Favoriser la mixité des commerces pour redynamiser les centres-villes.

CONTACTS PRESSE

André ROBERT
Délégué général
01 45 44 00 83
06 80 84 27 53
a robert@apvf.asso.fr

Antoine OLLIVIER
Conseiller
01 45 44 63 99
06 47 43 02 28
a ollivier@apvf.asso.fr